

La notion de savoir

1) Définitions

Le savoir peut être perçu comme une somme de connaissances objectivées et provisoirement stabilisées.

Ces connaissances présentent une structure commune, extérieure aux individus. Elles sont validées par un « contrôle social ». Elles sont verbalisables et communicables. Elles possèdent une valeur **collective**.

Ex : Connaissances des classes de mots ou des règles d'orthographe.

Le savoir peut être perçu comme la somme des connaissances que chaque sujet met en œuvre pour pouvoir construire un sens, comprendre le monde et agir sur lui.

Dans cette acception, le terme de « savoir » a une valeur **individuelle**.

Ex : l'élève connaît la règle du pluriel, selon laquelle il faut ajouter un -s au singulier. Il écrit « des hibous ».
On est face à la connaissance d'individu mais celle-ci est non-conforme au savoir objectivé.

Quoi qu'il en soit, le savoir est un objet culturellement mouvant, qui va circuler, se diffuser, de reconstruire, s'enrichir en fonction de l'appropriation des acteurs.

2) Les types de savoirs

La didactique du français distingue :

- **Les savoirs théoriques (= déclaratifs)** qui sont les savoir « scientifiques ».
- **Les savoirs procéduraux (= stratégiques)** qui formalisent les règles pour la mise en œuvre de l'action. Ils renvoient aux stratégies d'apprentissage et d'enseignement.

On distingue également :

- **Les savoirs** qui sont des connaissances déclaratives (savoir que...)
- **Les savoir-faire** qui sont des connaissances procédurales (savoir comment...)
- **Les savoir-être** qui renvoient à des variables internes (attitudes, valeurs, émotions, etc.)

→ Souvent, ces trois savoirs sont imbriqués. Toute compétence mobilise des savoirs qui sont de nature variée. Cependant un élève peut être en possession d'un savoir déclaratif sans savoir l'appliquer.